

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2024

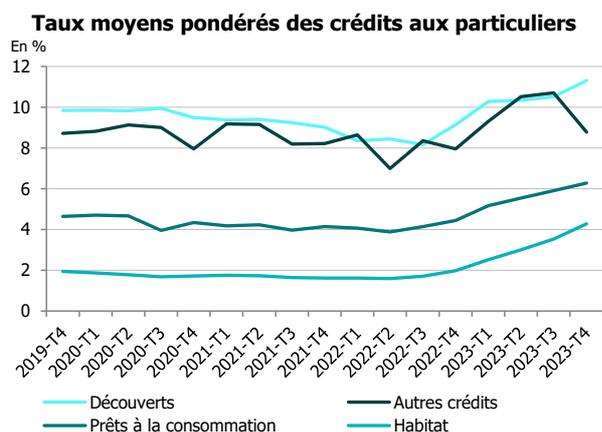
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

4^e TRIMESTRE 2023

LES TAUX MOYENS DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS POURSUIVENT LEUR HAUSSE

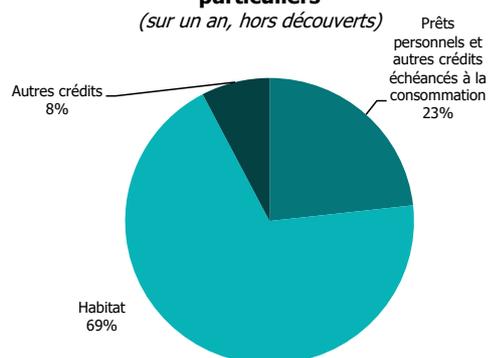
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** augmente davantage qu'au trimestre précédent (+74 pdb sur 3 mois, après +53 pdb) pour s'établir à 4,28 %. En comparaison, la progression est plus faible en Polynésie française (+48 pdb, à 3,41%) et en France entière (+28 pdb à 3,45%). L'écart avec la France entière et la Polynésie française augmente donc pour s'établir respectivement à 83 pdb et 87 pdb. En Nouvelle-Calédonie, le montant moyen d'emprunt pour ce type de prêt atteint 28,5 millions XPF au 4^e trimestre 2023.
- Le taux moyen des **prêts à la consommation** progresse également pour atteindre 6,28 % (+38 pdb sur trois mois). À l'échelle nationale, le taux moyen progresse moins rapidement sur le trimestre pour s'établir à 6,08 % (+17 pdb sur trois mois). En revanche, le taux moyen constaté en Polynésie française augmente plus rapidement qu'en Nouvelle-Calédonie (+43 pdb) et s'établit à 6,01 %. Il reste inférieur à ceux de Nouvelle-Calédonie et de la France entière.
- Le taux moyen des **découverts** augmente nettement après deux trimestres de faible hausse et s'établit à 11,31 % (+79 pdb sur 3 mois). Pour la France entière, il s'accroît également fortement (+71 pdb sur 3 mois), pour s'établir à 6,93 %. Il augmente plus faiblement en Polynésie française et s'établit à 11,32 % (+12 pdb sur 3 mois), un niveau proche de la Nouvelle-Calédonie.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : RUBA, IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers



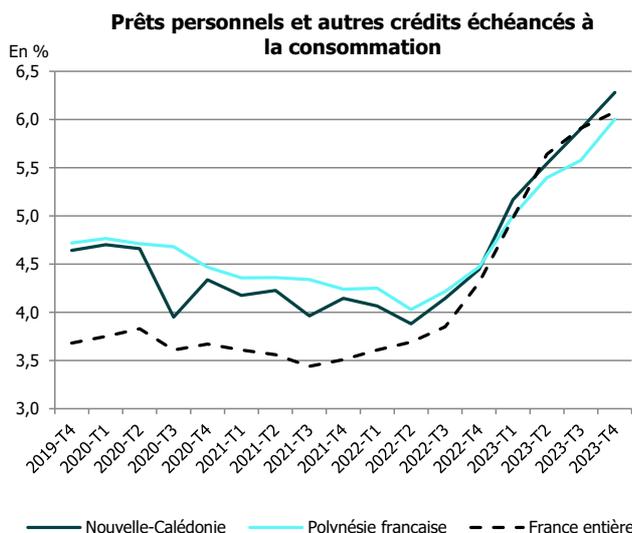
Source : RUBA, IEOM

Taux moyen débiteurs en %		2022-T4	2023-T1	2023-T2	2023-T3	2023-T4	1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	9,14	10,28	10,34	10,52	11,31	79 pdb	217 pdb
	Prêts à la consommation	4,45	5,17	5,54	5,90	6,28	38 pdb	184 pdb
	Habitat	1,98	2,51	3,00	3,53	4,28	74 pdb	230 pdb
	Autres crédits*	7,95	9,31	10,52	10,70	8,78	-192 pdb	83 pdb
France entière	Découverts	5,23	5,49	6,10	6,22	6,93	71 pdb	170 pdb
	Prêts à la consommation	4,31	4,98	5,64	5,91	6,08	17 pdb	177 pdb
	Habitat	1,77	2,20	2,73	3,17	3,45	28 pdb	168 pdb

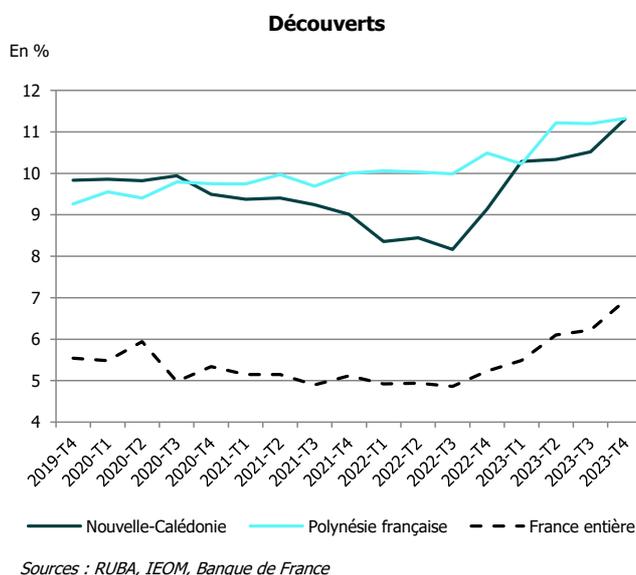
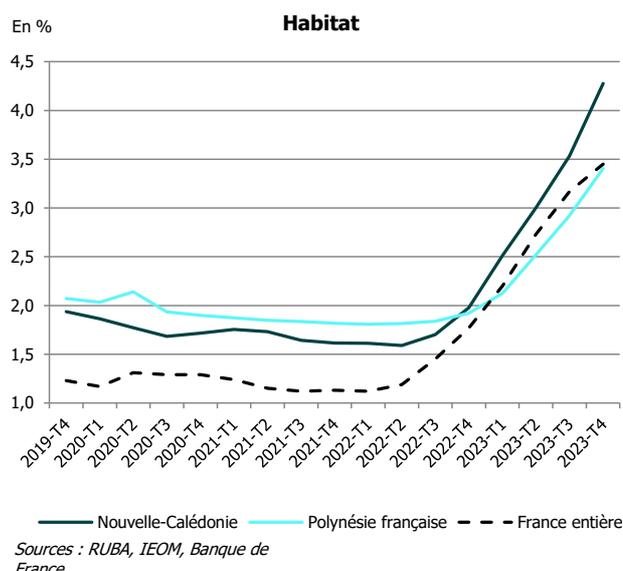
*Donnée non disponible pour la France entière

Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 88 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 4^e trimestre 2023. Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Y. CARON – Responsable de la rédaction : J. CHARBONNEAU
Éditeur et imprimeur : IEOM